

ACTUALITÉS

Intégration de l'Ukraine dans l'UE : la filière maïs, exemple d'une Europe agricole en danger !

À travers une étude prospective inédite, l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM) tire la sonnette d'alarme : l'intégration de l'Ukraine dans l'Union européenne, si elle n'est pas strictement encadrée sur le volet agricole, pourrait provoquer un choc économique majeur pour la filière maïs. Derrière l'enjeu géopolitique, c'est la souveraineté agricole française et européenne qui est en jeu !

La réalité est brutale : l'Europe perd la main, année après année et creuse dangereusement sa dépendance alimentaire. En 25 ans, l'Union européenne a perdu près de 2 millions d'hectares de maïs et est devenue structurellement dépendante des importations, au point d'être régulièrement le premier importateur mondial de maïs devant la Chine. Aujourd'hui, une tonne de maïs sur quatre consommée en Europe est importée, dont près de la moitié provient d'Ukraine. Dans le même temps, l'Ukraine s'est imposée comme une mastodonte agricole avec lequel l'UE ne peut plus rivaliser. Le basculement est déjà engagé.

Une concurrence déloyale devenue structurelle à plusieurs niveaux

L'étude met en évidence des différences profondes entre les modèles agricoles européens et ukrainiens, desquelles résultent un différentiel de compétitivité majeur : les coûts de production de l'Ukraine sont de 3 à 4 fois inférieurs à ceux de l'UE. En cause notamment :

- Les agroholdings ukrainiennes peuvent atteindre jusqu'à plus de 500 000 hectares soit la taille d'un département français ;
- Près d'un produit phytosanitaire sur deux utilisé en Ukraine est interdit dans l'Union européenne et ça jusqu'à 62% si l'on compare avec la France.